

Programme communal de développement rural de Grez-Doiceau

Compte-rendu de la réunion de la CLDR du jeudi 20/05/2010

Dénomination	Société / Organisme	Représentant(s)	Présence	Diffusion
Maitre de l'Ouvrage (MO)	Commune de Grez-Doiceau	M. Clabots, Bourgmestre Mme Theys, responsable communication	x x	x x
Organe consultatif (OC)	CLDR	23 présents, 7 excusés, 10 absents (liste en annexe)	x	x
Administration régionale (AR)	SPW-DGO3 – Direction des services extérieurs de Wavre	M. Patrick Leroy, attaché	-	x
Auteur de programme (AP)	JNC AWP	M. Pieters, Directeur d'agence Mme Ruysen, Bio-ingénieur, chargée de missions	x x	x x

Ordre du jour :

- approbation du compte-rendu de la réunion du 22 avril 2010
- formulation des défis et objectifs
- corrélation entre défis et objectifs – groupe de travail

N°	Remarques	Concerne	Délai
1	<p>Le compte-rendu de la réunion du 22 avril est approuvé moyennant les deux remarques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à ajouter au point 4 (logement-urbanisme) : proposer des choix urbanistiques évitant l'éparpillement afin de préserver le caractère rural, mais aussi pour rationaliser les déplacements et les coûts d'infrastructure. - à ajouter au point 8 (activités économiques) : pour des circuits courts, favoriser l'installation de maraîchers (respectueux de l'environnement) par des incitants (exemple : régie foncière communale, terrains appartenant à la commune) 		
2	<p>L'AP présente une nouvelle proposition de formulation des six défis (5 principaux et un transversal) ainsi que leurs différentes déclinaisons. Il évoque également le nombre de fois que chacun de ces objectifs avait été cité lors de la réunion précédente.</p> <p>Les cinq défis principaux sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En 2021, Grez-Doiceau pourra répondre à la demande en logements et en services pour toutes les générations ; - En 2021, Grez-Doiceau connaîtra une plus grande solidarité entre les 		

N°	Remarques	Concerne	Délai
	<p>habitants et les différents villages ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - En 2021, Grez-Doiceau aura trouvé des solutions innovantes et durables pour développer l'économie locale ; - En 2021, Grez-Doiceau aura trouvé une meilleure alliance entre les différents modes de transport ; - Mettre en valeur le patrimoine grézien pour développer une ruralité plus propre et plus respectueuse en 2021. <p>Le défi transversal qui devrait être pris en compte lors de la concrétisation de l'ensemble des objectifs est formulé de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En 2021, Grez-Doiceau aura développé une meilleure communication entre les citoyens et la commune. <p>Les différentes déclinaisons sont détaillées dans le diaporama présenté lors de la réunion (joint au présent compte-rendu).</p>		
3	<p>Les membres de la CLDR sont invités à réagir sur la formulation des défis et objectifs. Les principales réactions recueillies sont reprises ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le développement durable n'est pas repris comme objectif en tant que tel. Il devrait pourtant être mentionné dans certains d'entre eux, comme pour l'agriculture par exemple. L'AP mentionne que le développement durable n'a pas été repris dans un objectif précis, mais qu'il est inhérent à chacun d'entre eux. Le développement rural actuel ne se conçoit plus sans prendre en compte la notion de durabilité. - la commission est intéressée à en savoir plus sur l'Agenda 21 local. L'AP propose de présenter, à la prochaine réunion, l'outil dans ses grandes lignes ainsi que le lien avec les PCDR. 	AP	17/06
4	<p>Trois groupes de travail sont formés pour réfléchir sur les différentes actions proposées lors de la réunion du 22 avril 2010.</p> <p>L'AP présente à chacun des groupes les actions classées par défis et objectifs (deux défis par groupe) et propose de les compléter ou de les préciser, d'en ajouter ou d'en supprimer certaines si nécessaire ou de les regrouper au regard des défis précités.</p> <p>Un tableau reprenant les actions proposées par les membres à la réunion du 22 avril est annexé au présent compte-rendu.</p>		
5	<p>Le groupe n°1, qui réfléchissait sur les logements et les services pour toutes les générations et sur la solidarité, a proposé les réflexions et les actions supplémentaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - vouloir une maison de village pour chacun des villages n'est-il pas contraire au développement de la cohésion au sein de l'entité ? (ex : la salle de Nethen est excentrée alors qu'elle a une vocation globale) ; 		

N°	Remarques	Concerne	Délai
	<ul style="list-style-type: none"> - quelle est la gestion adaptée pour les maisons de village ? (communes, comités de village,...) ; - développer des plaines de jeux ; - proposer une plus grande mixité dans les projets de logements (ex : Clos des Crayeux ou projet provincial à Gastuche) en veillant à éviter la surdensification, à réfléchir à une localisation adéquate (accessibilité), à tenir compte de la capacité des infrastructures ; - pourquoi ne pas aménager des logements pour les jeunes ménages dans des parties de maisons que des personnes plus âgées n'occupent plus ? (difficultés techniques et juridiques) ; - réaliser un état des lieux de la demande en services (3^{ème} âge, petite enfance,...) ; - trouver des alternatives aux MRS ; - pourquoi pas installer une école secondaire à Grez-Doiceau ? (700 élèves en primaire sur la commune) ; - centraliser certains achats dans les maisons de village (ex : point de dépôt pour des « paniers bios ») ; - augmenter la fréquence ou la localisation du marché hebdomadaire (ex : dimanche matin). 		
6	<p>Le groupe n°2, qui réfléchissait sur le développement de l'économie locale et sur la mobilité, a proposé les réflexions et les actions supplémentaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mettre en place des maisons ou des bus multiservices ; - promouvoir l'installation d'activités (pour favoriser les nouvelles initiatives) sur des terrains non utilisés et appartenant à la commune, au CPAS voir à des privés ; - mettre en place une régie foncière ; - valoriser les déchets verts et utiliser la biomasse (ex : biométhanisation) ; - favoriser le covoiturage (ex : V.A.P. = autostop de proximité entre habitants d'un même village) ; - mettre en place un système de vélo-bus (doit être mis en place conjointement à une amélioration de la sécurité des usagers lents) ; - sécuriser les déplacements des usagers lents (ex : un chemin est quasiment praticable tout le long des voies SNCB, rue principale d'Archennes, Home Renard,...) ; - mettre en place un réseau de voies lentes sur toute l'entité, le plus possible indépendant des voiries régionales. 		

N°	Remarques	Concerne	Délai
7	<p>Le groupe n°3, qui réfléchissait sur le patrimoine grézien et sur la communication, a proposé les réflexions et les actions supplémentaires suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - collaborer avec le contrat de rivière pour la valorisation des cours d'eau ; - créer des potagers à côté des écoles pour sensibiliser les élèves ; - préférer les conseils architecturaux aux primes pour aider les privés à rénover ; - recherche d'un lieu pour la localisation d'un musée : gare de Gastuche, espace Jacquet,... - les éléments de l'histoire à valoriser sont, entre autres, les tombes mérovingiennes, la « Motte » de Nethen et d'Archennes,... - simplifier le bulletin communal mais augmenter sa fréquence (réaliser des flashs mensuels sur les activités passées et à venir) ; - établir des priorités dans les différents projets proposés. 		
8	<p>Pour clôturer la réunion, l'AP propose un calendrier de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une réunion de la CDLR prévue en juin (mise en place d'actions concrètes et tableau de bord des indicateurs) ; - réunions de retour vers la population pour l'informer des objectifs et des projets retenus en septembre et octobre ; - réunions de travail avec la CLDR entre novembre 2010 et février 2011 afin de définir les projets retenus et leur priorité. 		
9	<p>En termes d'organisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'AP transmet le présent compte-rendu, le PowerPoint de la réunion et le tableau des mesures proposées par la CLDR le 22 avril à l'ensemble des membres (via l'Administration communale) ; - l'AP propose de réaliser une ébauche du chapitre « défis et objectifs » au terme des trois réunions de la commission et de le transmettre à tous les membres. 	<p>AP</p> <p>AP</p>	<p>début juin</p> <p>juillet -août 2010</p>

A faire	Voir point 9
Document(s) transmis	/
Document(s) à transmettre	Par l'AP au MO : le présent compte-rendu, le PowerPoint de la réunion et le tableau de toutes les actions proposées par les membres lors de la réunion du 22 avril 2010.
Document(s) reçu(s)	/
Prochaine(s) réunion(s)	le 17 juin 2010